

LA POSTE DE CANCALE



Un premier rassemblement eut lieu le 17 février 2011 à Cancale

Un autre rassemblement a eu lieu jeudi 24 février 2011 devant la Sous-Préfecture avec les postiers de CANCALE et des environs encadrés par les syndicats SUD, CGT et FO.

L'ADICCE était représentée par Yves GUIZIOU, Jean-François AUBERT accompagnés de leurs épouses, Pierre ROYER .

Étaient également présents Louis LENOUVEL , Marie FEUVRIER, Laurence PENVERN et Nicole LOGEAIS pour l'opposition municipale.

M. JANNIN , empêché, s 'était excusé.

Après entretien avec la presse et photo de L. PENVERN, M. le sous-préfet a accepté de recevoir une délégation de neuf personnes :

- 3 facteurs représentant les syndicats ,
- 2 facteurs cancalais,
- Yves GUIZIOU et Jean-François AUBERT pour l 'ADICCE,
- Louis LENOUVEL et Marie FEUVRIER pour l'opposition municipale (Laurence PENVERN et Nicole LOGEAIS étant parties après les photos pour la presse).

Cette délégation a été reçue pendant plus d'une heure par M. le sous-préfet.

Yves GUIZIOU a exposé les demandes concernant les préoccupations des habitants et commerçants cancalais. Il a notamment indiqué que M. JANNIN avait obtenu " **verbalement** " de la Direction des Postes

- une mise en place d'automates pour l'affranchissement du courrier et la distribution de timbres.
- l'ouverture d'un deuxième guichet pendant les vacances scolaires, ce qui représentait une première avancée

M. le sous-préfet lui a demandé si un " **écrit de la part de la direction de la Poste** " sur ces avancées serait en mesure de nous convenir, Yves Guiziou a répondu par l'affirmative.

Nous avons alors remis à M. le sous-préfet la pétition signée par 220 personnes.

Cette pétition ne sera pas remise à M. le maire lors du Conseil Municipal du 25 02 2011, puisqu'il ne tient aucun compte de nos demandes, mais il en sera informé par L. Penvern qui doit se charger de ce dossier.

Marie FEUVRIER a demandé l'ouverture d' un second guichet à certaines heures pour les entreprises ainsi que le samedi matin car beaucoup de résidences secondaires sont ouvertes le week-end.

Les postiers ont clairement démontré toutes les absurdités de cette réforme puisque chaque facteur devra faire 64 km par jour, alors qu'ils ont tout sur place, ajoutant à cela la dangerosité , la pollution, le temps de trajet non travaillé, la fatigue inutile et le non respect de l'employé.